



LE DOSSIER

La jeunesse à l'honneur !

Social Un triporteur au cœur de Cressy pour les 4 à 12 ans 8

Mobilité Coups de pouce éco-mobiles à l'attention des habitants 10

Finances Retour des chiffres noirs pour les comptes 2015 11

Culture Le palmarès du Prix de l'Aire, concours littéraire inter-communal 16

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Juin à septembre 2016

JUIN	Manifestation	Lieu	Organisation
8-21	Pianos dans la rue	Place de l'Eglise et école de Cressy	Association Tako et Mairie
18	Fête de la musique	Bord de l'Aire ou salle Pontverre	Mairie
21	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
24-26	Théâtre	Salle des mariages	Miguel Fernandez et Mairie
25	Verrée «Un dimanche avec Rousseau»	Parc de la Mairie ou salle des mariages	Mairie
26	Projection match de l'Euro 2016	Parc de la Mairie	ABARC et Mairie
30	Promotions – Fête des écoles	Salle communale	Mairie
JUILLET			
1-3	Théâtre	Salle des mariages	Miguel Fernandez et Mairie
3	Projection match de l'Euro 2016	Parc de la Mairie	ABARC et Mairie
4-8	Semaine multisports	SAS – Rue de Bernex 217	FASe, associations sportives et Mairie
4-8	Stage de poterie pour enfants	Rue de Bernex 264	Philippe Homère
AOÛT			
1	Fête nationale	Salle communale	Mairie
22-26	Semaine multisports	SAS – Rue de Bernex 217	FASe, associations sportives et Mairie
22-26	Atelier dessin Lambercy	Chemin de Murlaz	Atelier Lambercy et Mairie
22-26	Stage de poterie pour enfants	Rue de Bernex 264	Philippe Homère
SEPTEMBRE			
3	Promenade contée	Renseignements : 022 757 12 72	Accroch'Contes
18	Grande braderie	Salle communale	Confid'Oizes
20-23	Semaine du goût	Auberge de Confignon	Auberge, producteurs locaux, Mairie
22	Exposition de patchworks	Annexe de la Mairie	Ingrid Andersson et Mairie
25	Fête de Cressy	Ecole de Cressy	Association des Habitants de Cressy
25	Votations	Salle communale	Service des votations
27	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal

→ Pour la programmation Ciné-Mondes et Ciné-Kid ainsi que pour les nombreux cours proposés par Culture et rencontre, veuillez vous reporter au site : www.culture-rencontre.ch/cinema/

Action Prévention Chaleur à Confignon

Durant l'été 2015, nous avons testé pour la première fois le « dispositif prévention chaleur » en raison d'une longue période de canicule ; nous avons constaté qu'en général le public est bien informé et que cette démarche est vécue de manière positive. Cela nous a encouragés à poursuivre notre activité de prévention.

Comme chaque année, la Commune a donc pris des mesures pour prévenir les risques liés aux grandes chaleurs estivales, en particulier auprès des personnes âgées.

En cas de « canicule », l'alerte est donnée par le Canton de Genève sur la base des informations de Météosuisse. Les critères sont multiples, nous retiendrons que cette alarme est déclenchée lorsque la température se stabilise à 35°C ou plus durant la journée, et à 21°C ou plus la nuit.

La Mairie, en collaboration avec les Agents de police municipale, la Commune de Bernex, l'imad et la protection civile, mettra sur pied une procédure pour que les personnes plus fragiles soient suivies.

Familles, concierges, voisins... soyez solidaires !

Nous vous remercions d'ores et déjà de nous signaler les personnes âgées ou malades qui vivent de manière isolée au **022 850 93 93**.

Horaires d'été

Durant les vacances scolaires d'été, la Mairie est ouverte : **du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00**. L'après-midi, sur rendez-vous uniquement. Nous vous souhaitons un bon été !

Délai rédactionnel pour le numéro du mois de septembre 2016

Les personnes et les associations communales qui souhaitent apporter leur contribution au Confilien peuvent remettre leur texte **d'ici au 25 juillet** à communication@confignon.ch



SOMMAIRE

Dossier	4 – 6
Côté mairie	7 – 12
Délibérations du Conseil municipal	12
Dans le rétroviseur	13
Le coin des associations	13 – 14
Sur le bloc-notes	15
Espace culture	16

Editeur :

Commune de Confignon

Chemin de Murlaz 2

1232 Confignon

022 850 93 93

Fax 022 850 93 92

communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge
de la communication :

Elisabeth Gabus-Thorens

Coordination :

Suzanne Oguey, Déléguée
développement durable.

Ont contribué à cette édition :

Elena Giaro, Responsable des activités
sociales, **Eric Kunz**, Secrétaire général,
Mario Rodriguez, Secrétaire général
adjoint

Photo de couverture :

Journée de prévention routière
«sauver une vie», les jeunes découvrent
notamment le travail du SIS.

Crédits photos (n° de page) :

F. de Limoges (1, 3, 12, 13)

Anne Rizzardi (4, 6)

Johannes Marburg (CapEmploi, 6)

AFJ Rhône-Sud (7)

Ecocinnelles (10) **F. Reverchon** (14)

Festival Chouette Nature (15)

Impression :

Imprimerie G. Chapuis SA

Imprimé sur du papier 100 % recyclé
(Certifié FSC® Recycled, Ecolabel
Européen, Ange Bleu et ISO 14001)



Elisabeth Gabus-Thorens

Conseillère administrative

La jeunesse à l'honneur !

La jeunesse de CONFIGNON représente 1172 jeunes, nés entre le 1^{er} janvier 1998 et aujourd'hui, soit près qu'un quart de la population totale. 178 enfants ont entre 0 et 4 ans, 522 enfants sont scolarisés en primaire à Confignon. Il est donc important d'y consacrer notre dossier.

S'occuper de la jeunesse, c'est répondre à des besoins très différents : besoins de garde pour les tout-petits, animation para- et périscolaire, cuisines scolaires, animation auprès des jeunes, activités sportives et associatives notamment, mais aussi intégration et cohésion sociale.

Les obligations des communes sont souvent imposées par les lois cantonales. Toutefois, la prise en charge des enfants et des jeunes au moyen de l'animation socio-éducative est de la seule responsabilité des communes.

Vous avez sans doute eu l'occasion de rencontrer les animateurs du BUPP (Bus Unité Prévention Parcs) et les éducateurs de la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) qui s'occupent de nos jeunes de 12 à 25 ans. En revanche, rien n'était prévu jusqu'à présent pour les enfants de nos villages. Particulièrement à Cressy, le besoin s'en est fait sentir.

L'ÉDITO

La Commune a ainsi décidé d'offrir aux enfants une animation qui se déroulera dans le préau de l'école de Cressy. Cette animation sera accompagnée de différents projets permettant de favoriser la cohésion sociale du quartier. Le but est de faire participer et se rencontrer parents, enfants, voisins qui souhaitent s'impliquer. Ainsi, un projet pour les enfants devient une activité intergénérationnelle.

Cette volonté de développer des activités dans une optique intergénérationnelle existe également dans l'immeuble de Cressy plus afin de favoriser le lien entre tous et de permettre à nos jeunes de trouver leur place dans la communauté qui est la leur dans le respect des aînés.

La Commune favorise aussi l'intégration des jeunes à travers son dispositif Cap emploi. Enfin diverses activités sont offertes pendant les vacances scolaires, organisées par la Commune ou par des associations subventionnées.

Mais notre jeunesse n'est pas seulement « consommatrice » de prestations. Elle sait également s'organiser en associations pour offrir des activités à ses pairs, aider lors des fêtes communales ou vivre un projet d'aide à l'étranger. C'est le cas de plusieurs associations créées par des jeunes de la commune qui sont ensuite devenus acteurs ou créateurs d'activités. Avoir une jeunesse responsable et active est une chance pour notre communauté.

Je souhaite ici remercier tous les professionnels de notre commune qui apportent leur soutien aux enfants, adolescents et jeunes adultes, de même que les jeunes qui s'impliquent dans nos activités.

Tout le monde le sait : la jeunesse est l'avenir de notre communauté. Prenons-en soin !



Confignon
european energy award



Commune
de Confignon



Le Winterlivemusic, podium musical pour les jeunes de la région

LE DOSSIER

La jeunesse à l'honneur

Découvrez les activités réalisées par et pour les jeunes

«Jeunesse», qu'est-ce donc que ce mot? D'après un des dictionnaires de référence, c'est une période de la vie humaine comprise entre l'enfance et l'âge mûr. Que savons-nous d'autre?

En 2009, la Commune de Confignon a réalisé une enquête auprès des jeunes entre 11 et 26 ans, ainsi qu'auprès des parents des jeunes jusqu'à 20 ans. Le taux de participation très réjouissant (33% environ) ainsi que l'intérêt des partenaires nous ont permis de développer des actions et d'avoir un fil rouge pour la politique jeunesse des années suivantes.

Le portrait livré par l'enquête nous présentait une population très sportive, mais également très attirée par les ordinateurs et les jeux vidéo; avec une consommation d'alcool assez importante chez les jeunes adultes, ayant une attitude réaliste face au monde du travail. Une jeunesse qui demandait des lieux de rencontre et d'activités.

Une jeunesse souhaitant donner une bonne image d'elle-même, face à des adultes parfois sur la défensive. Un des participants nous écrivait: Ce n'est pas parce qu'on est jeunes qu'on fume du cannabis, qu'on passe notre temps sur un ordi et qu'on fait peur aux personnes âgées.

C'est une période de définition, de recherche de limites, de distanciation du monde des adultes, de demande de liberté. Pourquoi donc une politique de la jeunesse? Pour inclure, favoriser des attitudes citoyennes, donner des opportunités de réalisation, accompagner dans les difficultés.

Des actions

La Commune met en place et promeut des dispositifs permettant un accompagnement des jeunes, tant lorsqu'ils rencontrent des problèmes qu'afin de les aider à réaliser leurs projets. Cela essentiellement par deux biais: l'action de l'équipe des Travailleurs Sociaux Hors Murs de la FASE (Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle) et l'antenne d'insertion socioprofessionnelle CapEmploi.

LES TSHM

(Travailleurs Sociaux Hors Murs)

La renommée de «l'équipe du BUPP» n'est plus à faire. Depuis une dizaine d'années, le dispositif jeunesse sur la région ne cesse d'évoluer, grâce à l'enthousiasme sans faille de ses professionnels et au soutien des communes. Tournées du BUPP (Bus Unité Prévention Parc), Sport pour Tous (foot en salle et danse),

locaux d'accueil libre, locaux en gestion accompagnée, semaines multisports. Beaucoup de jeunes ont rencontré ainsi les TSHM, qui proposent certes de l'animation, mais sont aussi là pour conseiller et aider ceux qui cherchent une place dans la société.

Il est impossible de restituer en quelques lignes la richesse des projets menés par les équipes FASE de notre région, nous mettrons donc en exergue de nouvelles actions dont vous n'avez peut-être pas encore entendu parler.

L'accueil continu (ACCO) au Cycle d'Orientation du Vuillonnex

Notre Cycle est un des deux établissements choisis pour le projet pilote sur l'accueil à journée continue faisant suite à la votation populaire de 2010. La FASE a été mandatée pour l'accueil des jeunes lors de la pause de midi. Depuis la rentrée de septembre 2015, deux TSHM et deux moniteurs de l'équipe BUPP Rhône-Champagne sont présents quatre fois par semaines dans un espace d'accueil libre, spécialement aménagé, dans lequel les jeunes peuvent venir avec leur pique-nique ou bénéficier des repas sur inscription. Avec une moyenne de 40 jeunes par jour, l'action rencontre un beau succès. Par ailleurs, cette présence au sein du Cycle permet un travail en réseau plus serré autour des situations des jeunes fragiles et fait connaître davantage le dispositif FASE sur la région. Un clair avantage en termes de prévention, mais également du travail supplémentaire pour les travailleurs sociaux, qui constatent davantage d'affluence de jeunes dans les locaux d'accueil des communes et plus particulièrement au forum de Bernex.

Les repas communautaires à Cressy

Dans ce quartier résolument multiculturel, un projet se construit pour réunir les habitants de tout âge autour d'un repas. Il a démarré en collaboration avec une maman d'un jeune fréquentant le local d'accueil libre ayant envie de faire découvrir la cuisine de son pays. Petits et grands se sont retrouvés pour partager un repas. Forts du succès de cette expérience et convaincus de l'importance de créer des occasions de rencontre intergénérationnelle, notamment pour renforcer la cohésion sociale et réduire les préjugés, nous avons décidé de proposer régulièrement des «repas communautaires» dans la salle polyvalente de Cressy Plus. Les jeunes du quartier sont fortement mobilisés dans la préparation et dans la communication



Local d'accueil libre de Cressy

de l'événement. Des affiches colorées dans vos allées vous informeront du prochain événement, n'attendez plus !

CAPEMPLOI

CapEmploi est un projet des communes de Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Confignon, Laconnex et Soral, destiné aux jeunes entre 15 et 25 ans. Chercher un métier, construire un projet professionnel, trouver un stage, un apprentissage, un emploi... autant de défis importants pour les jeunes, qu'il est parfois nécessaire d'accompagner.

Un suivi personnalisé leur est offert sur rendez-vous pour les accompagner dans l'élaboration de leur projet, la construction du dossier de candidature, ainsi que la recherche de stages, de formation, d'apprentissage ou d'emploi. De plus, tous les jeudis après-midi, entre 13h et 16h, un espace convivial est à la disposition des jeunes pour leurs recherches, pour préparer un CV, une lettre ou rencontrer d'autres jeunes.

Témoignage :

En arrivant à CapEmploi, j'étais mère au foyer. Je venais de finir un contrat de un an en tant que remplaçante en crèche. Quand je suis arrivée à CapEmploi, mon projet professionnel et mes objectifs étaient déjà clairs. Ma conseillère m'a guidée et encouragée dans mes démarches. Nous avons entrepris de stages, des remises à niveau (math et français), ainsi que des préparations de dossiers de candidatures et du dossier d'admission pour l'école d'ASE. Grâce aux contacts développés par CapEmploi avec différentes entreprises, j'ai obtenu un stage dans un jardin d'enfants. Mon stage s'étant bien passé, j'ai obtenu une place d'apprentissage en tant qu'assistante socio-éducative.

Merci CapEmploi, Elisabeth Q.

→ **CapEmploi** ch. du Signal 23, 1233 Bernex
tél. 022 757 47 12

Des partenaires

En matière d'actions jeunesse, la Mairie collabore notamment avec les écoles, la FASE, les parents, les associations de jeunes, la police municipale, la gendarmerie, les communes avoisinantes et Bernex en particulier.

Un exemple ? Chaque mardi après-midi, les responsables des services sociaux-jeunesse de Bernex et Confignon se réunissent avec le coordinateur des Travailleurs Sociaux Hors Murs de la FASE et la cheffe de la Police municipale pour « parler prévention et sécurité ». Nous passons en revue les événements de la semaine passée, les difficultés vécues par certains groupes, les problèmes que d'autres posent. Sans jamais traiter des problèmes personnels des jeunes, qui sont abordés de manière confidentielle par les différents professionnels dans leurs champs d'action respectifs, nous planifions les stratégies pour favoriser le bien vivre ensemble et le respect, la reconnaissance entre les jeunes et les adultes. Il n'y a pas toujours de solutions, parfois des lieux sensibles vont le rester. Mais nous essayons de croiser les regards afin d'arriver à une vision partagée de la réalité, ainsi qu'à une perception réaliste de ce qui est possible. Pour réduire les nuisances tout en permettant aux jeunes d'exister.

Des lieux

Les jeunes demandent souvent des espaces de liberté et d'expérimentation. Parfois simplement pour être avec leurs amis et discuter. Comment transformer ce besoin de « se poser » en une occasion créative et constructive ? La Commune met à la disposition des jeunes différents lieux ; certes, pas assez. Mais il y a de la place pour des projets.

Un exemple ? Le SAS, un des locaux d'accueil libre, se trouve à la rue de Bernex, en face du P+R. Proche du Cycle d'Orientation, il était né

pour accueillir les jeunes à la sortie de l'école et leur proposer des activités. Doté d'une petite cuisine, d'une grande table de ping-pong et des supports techniques pour les boums anniversaire, il a développé au fil des années une vocation un peu différente.

Un espace hebdomadaire de création, la permanence «ART DÉMO», est mis à la disposition des jeunes, qui peuvent se rencontrer et pratiquer le rap. Un peu excentré par rapport aux

habitations, le SAS est également l'endroit adapté pour organiser des soirées à thème et des boums en minimisant les désagréments pour le voisinage. Les travailleurs sociaux peuvent y proposer des repas de qualité et abordables. Et, n'oublions pas : l'été, durant deux semaines, c'est le «camp de base» des activités multispports pour les 12-16 ans. Un concept développé suite aux travaux de l'enquête jeunesse et qui connaît un grand succès depuis 2010.

Des jeunes protagonistes

Comment rendre les jeunes acteurs et non pas simples consommateurs d'activités ?

Les Travailleurs Sociaux Hors Murs se confrontent régulièrement à ce défi et œuvrent pour que les jeunes qui fréquentent les locaux soient porteurs d'idées et d'une force de proposition en faveur de leurs pairs.

Nous accompagnons aussi les jeunes et les associations locales qui les regroupent dans la réalisation de leurs projets.

Un exemple ? LASSOC' (association de jeunes de Confignon et de la région) a été très active durant ces dernières années dans la proposition d'activités pour les jeunes. Deux manifestations d'envergure restent liées à son image, le «Foot & Sound» et le «Ride & Sound».

Quel rôle pour une commune lorsque des jeunes organisent un événement sur son territoire ? Les encourager, les accompagner pour les aspects logistiques, mettre à disposition du matériel et des infrastructures, s'assurer que les mesures de prévention et de sécurité soient bien en place.

Et enfin, répondre aux quelques plaintes des habitants qui ont été dérangés par le bruit occasionné par ces événements. En effet, la musique fait du bruit, les sound systèmes sont puissants et les DJ aiment bien faire danser leur public. C'est l'occasion de rappeler le respect aux organisateurs, mais également de faire reconnaître aux adultes qu'il est indispensable de permettre et de valoriser les initiatives des jeunes.

Puisque ce sont les citoyens de demain.



CapEmploi : une stagiaire en crèche



Le Ride & Sound organisé par LASSOC' dans le parc de la Mairie

Accueil individuel ou collectif?

On commence à le savoir, il existe à Onex et dans quelques communes voisines tout un réseau d'accueillantes familiales de jour. De quoi? Plus communément appelée mamans de jour ou encore nounous, les accueillantes familiales de jour sont des personnes formées, bénéficiant d'un statut professionnel reconnu et rattachées à une structure de coordination – ici l'AFJ Rhône-Sud - qui gardent des enfants à leur domicile.

À leur domicile mais pas seulement!

Conscient de l'importance pour les enfants d'avoir des espaces de socialisation, l'AFJ Rhône-Sud a mis en place depuis plusieurs années déjà ce qu'on appelle maintenant des matinées d'accueils collectifs. En effet, les communes d'Onex, de Confignon-Bernex et de Lancy offrent au moins une fois par semaine un espace où accueillantes familiales et enfants peuvent se retrouver dans un cadre organisé et ritualisé:

Dès 9h arrivée, jeux libres ou goûter pour les enfants. Vers 10h, on se regroupe en chantant la chanson du petit train puis on s'assied tous en rond et on se dit bonjour, toujours en chantant. On réalise ensuite une activité, comme un bricolage, une découverte sensorielle ou encore un parcours psychomoteur. Chaque mois, les activités sont réalisées suivant un thème prédéfini.

Également dans ce cadre, des sorties en forêt sont réalisées chaque mois avec les enfants, toujours au même endroit, ce qui leur permet de se familiariser avec l'espace et d'observer l'évolution de la nature au fil de l'année. Enfin, aussi souvent que possible, des intervenants



spécialistes sont invités et viennent faire bénéficier petits et grands de leur expérience. Cette année l'accent a été mis sur le mouvement et son importance dès les premiers mois de la vie et plusieurs psychomotriciennes sont venues passer des matinées avec les enfants et aider l'équipe à réfléchir pour encore améliorer l'encadrement proposé.

Mais est-ce vraiment utile pour les enfants d'avoir des espaces pour se retrouver à plusieurs?

L'équipe pédagogique de l'AFJ Rhône Sud en est persuadée. Cela leur permet d'intégrer petit à petit les règles de la vie en communauté, c'est-à-dire des règles qui sont les mêmes pour tous. Le goûter se fait dans tel espace, assis à table. Quand on se regroupe, on reste tous ensemble assis sur le tapis. Dans le groupe on apprend également à partager, à attendre son tour, à respecter les autres. Puis lorsqu'on doit dire son prénom devant tout le monde, il faut oser être peut-être un peu moins timide que

d'habitude et s'affirmer, ce qui n'est pas toujours facile!

Et pour organiser tout ça? Une équipe pédagogique et de coordination à l'accueil familial de jour composée d'une sage-femme, d'une psychologue, d'une infirmière et d'une assistante Montessori, toutes spécialisées en petite enfance. Et cerise sur le gâteau: un déménagement vers de nouveaux locaux plus spacieux est prévu pour l'été. En effet, ceux-ci comprendront un espace dévolu à l'accueil des enfants matin et après-midi. Voilà de quoi offrir de nouvelles perspectives!

Alors convaincus?

→ Pour en savoir plus: info@afjrhoneud.ch ou tél. 022 870 10 80

Eloïse Piquet, Educatrice en accueil familial de jour – AFJ Rhône-Sud

L'isolement, ça suffit!

Vous vivez seul dans votre appartement ou votre maison. Une chambre est inoccupée depuis longtemps. Cela vous convient plutôt. Mais parfois, vous regrettez ce vide. Et si un peu de vie s'immisçait entre vos quatre murs?

1h par M² = un-e étudiant-e sous mon toit

L'Université de Genève vient de démarrer un projet intitulé «1h par m²» qui permet de tisser des liens entre générations en accueillant un étudiant sous son toit. Le principe est simple: offrir une chambre à un étudiant et recevoir quelque coups de main en retour. Si la chambre fait 12 m², vous recevrez 12h

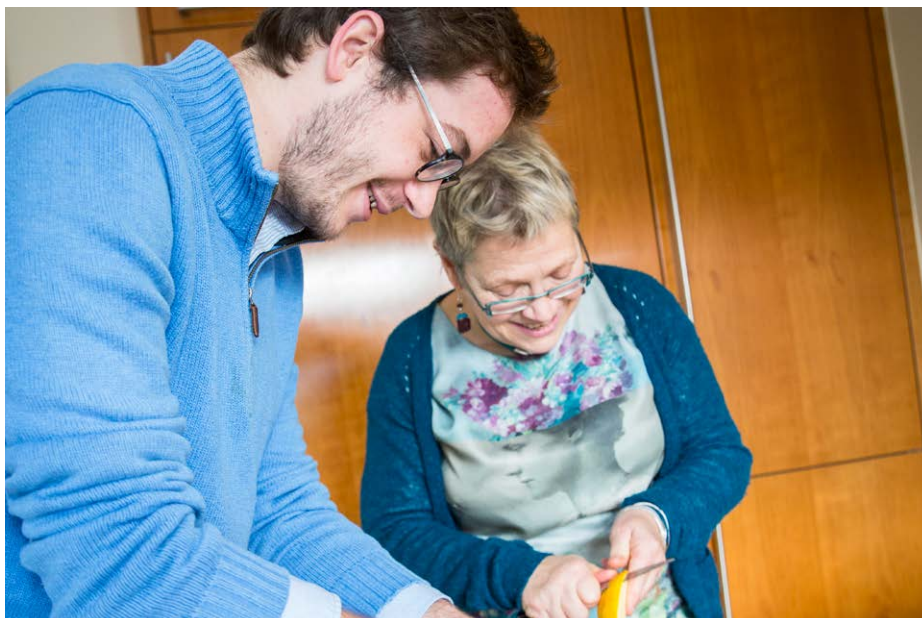
d'aide par mois, soit 3h par semaine. Besoin d'un coup d'aspirateur, de déplacer des objets lourds ou de conseils pour votre ordinateur récalcitrant? Envie d'améliorer votre anglais ou bien qu'on vous prépare un repas? Vous pouvez choisir ce qui est le plus important pour vous. Seuls les soins à la personne sont exclus. Un dédommagement de 5 francs par m² est versé par l'étudiant pour compenser les frais

d'électricité, de chauffage, etc. car il ne serait pas normal que l'hôte ait à dépenser plus pour son logement que s'il vivait seul.

A part cette compensation financière, l'essentiel du projet réside dans le lien intergénérationnel et l'aide réciproque entre deux personnes, l'une qui dispose d'espace, l'autre qui a peu de moyens financiers, mais un peu de temps. L'idée vous séduit? Vous voulez l'explorer?

Contactez l'antenne « 1h par m² – Un-e étudiant-e sous mon toit ».

→ Infos : www.unige.ch/logement
Projet de logement intergénérationnel
Bureau des logements de l'Université de Genève. Sabine Estier Thévenoz,
tél. 022 379 74 00



A Cressy, un triporteur pour jouer et se rencontrer...

C'est lors d'un samedi spécialement gris et pluvieux que nous avons fêté l'arrivée d'un triporteur sur notre commune.

« Dis, c'est quoi un triporteur ? »

« C'est un vélo à trois roues, avec une grande caisse devant... on peut écrire et dessiner par-dessus. A l'intérieur il y a des jeux, des bricolages, des couleurs. Au guidon du triporteur, il y a Raquel, sa conductrice principale. Elle travaille pour la FASE (Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle) comme TSHM (travailleuse sociale hors murs). A ses côtés, des moniteurs pour vous accueillir et jouer avec vous. »

Il s'agit d'un projet pilote des communes de Bernex, Onex et Confignon, cofinancé par le « Fonds d'appui à la mise en œuvre de la politique de cohésion sociale en milieu urbain » de la FASE. Jusqu'à fin décembre 2017, différentes activités seront organisées au sein du quartier de Cressy. **Le triporteur sera présent deux fois par semaine (mercredi et samedi, de 14h30 à 17h30)** pour proposer des jeux et des animations en accueil libre aux enfants de 4 à 12 ans dans le préau de l'école, ainsi que dans d'autres lieux du quartier où les petits se réunissent pour jouer.

Nous constatons en effet depuis plusieurs années que de nombreux enfants du quartier investissent le local d'accueil géré par les TSHM, qui est destiné à un public plus âgé, dès l'âge du Cycle d'orientation. Malgré une très bonne cohabitation des « générations », cette mixité ne permet pas toujours de proposer des accueils adaptés aux diverses exigences. Le but du triporteur est également de faire se rencontrer les adultes, les parents, les habitants. Dans un premier temps, le moment privilégié sera la rencontre autour du triporteur, puisque les activités en accueil libre impliquent que les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

**UN TRIPORTEUR POUR
JOUER ET SE RENCONTRER**

Dès mai 2016, le préau de l'école de Cressy accueillera un triporteur plein de surprises, proposant des jeux et des animations en accueil libre aux enfants de 4 à 12 ans, les mercredis et les samedis de 14 h 30 à 17 h 30.

Commune de Bernex | Commune de Confignon | onex Ville de progrès | fase

Par la suite, ils seront notamment invités à proposer des activités aux plus jeunes, ainsi qu'à participer à la vie du quartier.

Alors... soyez curieux, passez découvrir cet épatant engin !

Bernex-Est : plan directeur de quartier ok, modification de zones en cours

Plan directeur de quartier

Lors de sa séance du 12 avril 2016, le Conseil municipal a approuvé le plan directeur de quartier (PDQ) Bernex-Est moyennant quelques amendements et réserves. Ces dernières demandent la couverture du boulevard des Abarois ainsi que la réalisation d'une étude d'opportunité par les services cantonaux d'une liaison en transports collectifs par voie aérienne entre Bernex-Est et Plan-les-Ouates.

L'étape suivante consistera à approfondir les principes directeurs du PDQ et la réalisation du plan localisé de quartier dans le secteur de Tréchaumont qui touche directement la commune de Confignon.

Modifications de limites de zones

Le Conseil municipal a été saisi du projet de loi relatif à la modification des limites de zones à Bernex-Est. Ce dernier est en lien avec le PDQ et permet de classer le territoire au regard du programme qui est émis dans le Plan directeur de quartier. Le Conseil municipal doit se prononcer sur ce projet de loi par le biais d'une délibération.

Cherpines : un plan directeur de zone industrielle et une étude de densification

Le plan directeur de la zone industrielle pour l'écoParc des Cherpines arrive à bout touchant. Le Conseil municipal sera saisi dans les semaines à venir pour statuer sur le plan et le règlement qui l'accompagnera, après enquête publique, conformément à la législation en vigueur. Le délibératif prendra position d'ici la fin de l'année.

En parallèle, et suite à la volonté du Conseil d'Etat ainsi que du Grand Conseil d'augmenter la densité aux Cherpines, une étude a été lancée afin de connaître le potentiel de densi-

fication envisageable. Initialement prévus pour le mois de juin, les résultats de cette étude ne seront connus qu'au début de l'année 2017. En effet, sur insistance des autorités communales, il a été démontré au Canton que ce n'était pas sur la base d'une seule étude quant à la forme du quartier que les décisions pourraient être prises, mais en réalisant une étude incluant plusieurs thématiques. C'est ainsi, par exemple, que le volet mobilité prendra toute son importance et pourra être évalué sur un périmètre bien plus large que celui du quartier. Les autorités communales ont clairement mentionné au Conseil d'Etat que toute velléité d'augmentation de densité serait refusée sans une étude de mobilité sérieuse et en apportant des garanties sur la viabilité pour toute la région.

Toujours aux Cherpines, mais du côté du secteur du Rolliet à Plan-les-Ouates, le plan localisé de quartier sera mis à l'enquête technique d'ici la fin de l'année avant les consultations publiques.

Zones bleues macarons

À l'heure où nous mettons sous presse, les plans d'exécution pour les deux zones bleues macarons au village et à Cressy ont été réalisés et transmis à la Direction générale des transports. Une publication dans la feuille d'avis officielle suivra avant la réalisation des travaux.

Notons que la commune de Bernex s'est ralliée à la commune de Confignon afin de réaliser une zone bleue macaron sur le secteur bernésien du quartier de Cressy. Leur secteur ne se résumant qu'à un seul chemin, la procédure n'en sera que plus rapide.

Renaturation de l'Aire

Comme vous avez pu le constater, les travaux de la renaturation de l'Aire se sont achevés avec une inauguration les 10 et 11 juin derniers. Depuis quelques mois, ce site attire de nombreux promeneurs venant parfois de loin, particulièrement en fin de semaine. Afin

de remédier à l'afflux de véhicules stationnés dans le secteur, la Commune recherche - avec d'autres communes voisines - des solutions de parking mutualisé en collaboration avec des entreprises proches du site.

Avancement des principaux travaux

- **Réhabilitation des locaux du centre intercommunal de voirie (CIV) :**
les travaux arrivent à bout touchant et les locaux seront bientôt investis par nos Services extérieurs
- **Réhabilitation de l'abri PC de l'école de Confignon :**
après avoir constaté des infiltrations d'eau dans l'abri PC de l'école, des travaux pour la modification du drainage et la mise aux normes de l'abri seront réalisés durant l'été.
- **Panneaux photovoltaïques à Cressy :**
les travaux pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école de Cressy se réaliseront durant l'été.
- **Réfection du chemin des Hutins :**
des appels d'offres pour la réfection conservatoire du chemin des Hutins sont en cours d'analyse. Il est prévu de réaliser ces travaux dans les mois à venir.
- **Marquages sur routes :**
plusieurs marquages seront rafraîchis durant la période estivale. De plus, des marquages de rappel de zone 20 km/h seront réalisés sur le chemin de Pontverre.
- **Eclairage zone piétonne à Cressy :**
des travaux pour l'installation d'un éclairage spécifique à la sortie de l'école de Cressy seront réalisés.

N.B. Ces informations concernent la situation à début mai. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Mario Rodriguez, secrétaire général adjoint et responsable des projets d'aménagement et des travaux au sein de l'administration communale.

Eco-mobilité ou auto-partage : coup de pouce pour les Confignonnois

La Commune de Confignon vous propose plusieurs offres promotionnelles pour une mobilité rapide, économique et durable.

Abonnements annuels tpg du 20 juin au 29 juillet

Nous vous proposons 70 bons de réduction d'une valeur de CHF 50.- chacun pour les **nouveaux abonnés annuels des tpg** afin de favoriser l'usage des transports publics (dernier abonnement échu au 29 février 2016). Les tarifs promotionnels proposés permettent d'obtenir des abonnements annuel unireso Tout Genève aux prix de CHF 350.- au lieu de CHF 400.- pour les juniors (6 à 24 ans), de CHF 450.- au lieu de CHF 500.- pour les adultes et de CHF 350.- au lieu de CHF 400.- pour les seniors (AVS). Pour obtenir cette réduction, il vous suffit de venir retirer un bon de réduction à la Mairie (du 20.06 au 29.07 et dans la limite du stock disponible), puis de faire valoir le bon qui vous sera remis auprès d'une agence tpg ou CFF (du 20 juin au 12 août 2016). L'abonnement sera valable une année avec une date de début de validité choisie dans un délai de deux mois.

Offres Mobility

L'auto-partage est une manière intelligente de prendre la route: vous êtes mobiles en permanence, sans les contraintes qu'implique le fait d'avoir sa propre voiture ou un deuxième véhicule. Mobility propose 2900 véhicules répartis sur 1460 emplacements dans toute la Suisse, disponibles 24 heures sur 24 en libre-service. A Confignon, nous disposons de deux véhicules stationnés à proximité de la Salle communale, 32, chemin Sous-le-Clos et au 77, rue Edouard-Vallet à Cressy. Dix rabais d'une valeur de CHF 70 vous sont offerts (offre unique 2016). Dès le 20 juin et jusqu'à épuisement du stock, nous vous proposons de vous annoncer à la Mairie afin d'obtenir soit un abonnement d'essai gratuit de quatre mois (valeur de CHF 70.-), soit un rabais de CHF 70.- sur un nouvel abonnement annuel au prix spécial de CHF 190.- pour la première année. Vous n'aurez plus qu'à payer le solde de CHF 120.- (plein tarif: CHF 290.-)



HABITANT D'UNE CITÉ DE L'ÉNERGIE n. m.

Personne aux mollets durs,
aimant la mobilité douce.

Voir aussi: transports publics, liberté, air pur



suisseenergie.ch
citedelenergie.info



Sachez encore que le montant de CHF 190.- s'applique également aux titulaires d'un abonnement demi-tarif CFF, d'un abonnement général CFF ainsi qu'aux personnes en possession d'un Swisspass. Les étudiants bénéficient de l'abonnement d'essai gratuit (4 mois) et de l'abonnement annuel à CHF 70.- Les détenteurs d'une carte Cumulus ne paient l'abonnement d'essai que CHF 40.-. Qu'on se le dise!

→ Plus d'infos: www.mobility.ch

Déchets



1 mois, 1 tonne, c'est quoi?

Une initiative citoyenne lancée début janvier avec les Ecocinnelles. Le défi consiste en une prise de conscience sur la masse de nos déchets ménagers, sur leur réduction, le tout inspiré par la tendance du zéro déchet. Le premier mois, on pèse tous nos poubelles et le deuxième mois, on les met à la diète.

Le défi a débuté le 22 février de cette année et s'est terminé fin mars avec une baisse de 500 kg de déchets cumulés. Pendant cette phase, les participants sont aidés grâce aux trucs et astuces

quotidiens donnés via le site ecocinnelles.ch, ainsi que sur la page Facebook 1 mois, 1 tonne. Bravo à toutes les familles qui ont réalisé cette belle réduction et ont engagé un changement de leur mode de consommation. Achetez en vrac, local et favorisez le développement durable. Allez jeter un coup d'œil sur notre site; les trucs et astuces sont toujours accessibles.

→ Plus d'infos: **Ateliers de sensibilisation aux polluants de notre quotidien pour jeunes parents**, tél. 076 223 53 58
info@ecocinnelles.ch

Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) | 2 22

La nouvelle loi sur la restauration, les débits de boissons, l'hébergement et le divertissement est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. La grande différence avec l'ancienne manière de procéder est que les communes ont maintenant des compétences en matière d'autorisation dans ce domaine.

Extrait de la loi : Art. 4 Compétences Compétences communales

¹ La commune du lieu de situation de l'entreprise est compétente pour autoriser l'exploitation d'événements de divertissement public. Lorsqu'elle autorise un événement de divertissement public, la commune est également compétente pour autoriser les buvettes d'événements exploitées durant cet événement.

² La commune du lieu de situation de l'entreprise est compétente pour autoriser l'exploitation des terrasses. Si la terrasse est située sur domaine privé, l'accord du propriétaire du terrain est également nécessaire.

Compétences cantonales

³ Le département est compétent pour autoriser l'exploitation de toutes les autres entreprises au sens de la présente loi, y compris les événements d'importance cantonale et les buvettes d'événements exploitées durant ces événements.

Comment pratiquer ?

Les demandes doivent toujours passer par la plate-forme du Canton (guichet universel) soit : www.ge.ch/e-demarches/manifestations

La commune est en lien avec ce site et traitera votre demande en ligne directement.

→ vos questions à : info@confignon.ch

Logements

Les immeubles « Berthet » sont inaugurés

Le 15 mars dernier, les deux derniers immeubles du plan localisé de quartier de Cressy ont été inaugurés à la Rue Joseph-Berthet. Lors de cette soirée, les représentants des deux Fondations-Maître d'ouvrage (Emile-Dupont et du logement de Confignon), ainsi que les autorités et institutions communales ou cantonales ont pu présenter ce projet et relater le cheminement parfois tortueux pour arriver à mettre sur le

marché des logements très confortables à des prix raisonnables.

Très remarquée fut la présence des locataires qui ont, depuis plus de trois mois, investi le site et les lieux dans une ambiance de bon voisinage.

Quelques travaux de finitions extérieurs seront menés et l'exploitation remise à des régies. L'immeuble A2 de la Fondation du logement de Confignon comprend 4 logements de 4 pièces, 4 logements de 5 pièces et 4 logements de 6 pièces. Ils sont soumis au contrôle des loyers du Canton.

L'attribution s'est effectuée conformément aux règles définies et aux taux d'occupation de l'Office cantonal. Nous avons reçu 37 dossiers qui ont fait l'objet d'une attention personnalisée de la part d'un jury d'attribution.

Pour information, des locaux de dépôt ou de bricolage sont encore libres au sous-sol avec un accès direct.

→ Pour tout renseignement : **Fondation du logement** – logement@confignon.ch

Finances

Les comptes 2015 : à nouveau dans le noir !

La Commune est sortie des chiffres rouges et peut présenter pour les comptes 2015 un boni de Fr. 872'582.60, soit un résultat supérieur de près de Fr. 1'172'582.60 au budget 2015. Ce dernier présentait un déficit de Fr. 300'000.–.

Ce résultat agréable s'explique par trois éléments principaux, soit :

1. Une réduction des charges de l'ordre de 405'000.–
2. Un rétroactif du fonds d'assainissement (FIA) pour les années 2011-2015 de Fr. 185'000.–
3. Des correctifs dans les taxations des impôts des personnes physiques (PP) de Fr. 836'000.– pour les années 2010 à 2014.

Si nous faisons abstraction de ces éléments que nous pouvons qualifier d'extraordinaires, sauf en ce qui concerne la réduction des charges de fonctionnement, nous aurions retrouvé l'équilibre financier, mais avec un bénéfice de l'ordre de Fr. 100'000.–.

Tous les services, les groupements ou les fondations impactant les comptes de la commune ont fait des efforts importants pour réussir à diminuer les charges de fonctionnement et ainsi permettre ce retour à l'équilibre. Les recettes fiscales sont demeurées pour les personnes physiques (PP) à hauteur des estimations établies, soit à Fr. 9'800'000.–. Seuls sont venus se rajouter les correctifs des années antérieures.

En ce qui concerne la péréquation financière intercommunale, elle a chu de Fr. 108'771.– compte tenu d'une amélioration de notre indice de capacité financière.

Une perte très importante de la taxation des personnes morales (PM) a été constatée. En effet, les rectificatifs des PM ont nécessité un réajustement de Fr. 39'090.43 et ainsi positionné notre assiette pour les personnes morales à Fr. 30'000.– environ. Ce qui est très bas... nous demeurons une commune avec une assiette fiscale faible.

Investissements 2015 :

Le compte des investissements se présente pour 2015 de la manière suivante :

	Budget	Solde Compte	Non engagé
Total dépenses	1 470 000.00	473'941.10	996'058.90
Total recettes	0.00	621'759.00	621'759.00

Les investissements planifiés n'ont de loin pas tous été engagés, ce pour diverses raisons (décalage dans le temps, priorités, etc.).

Par contre, la commune a reçu plusieurs subventions liées aux investissements de ces dernières années, soit par exemple la subvention

pour les travaux de réhabilitation de l'école de Confignon.

Ces sommes sont les bienvenues dans les caisses communales et améliorent ainsi sa trésorerie.

Proposition de création d'une réserve conjoncturelle :

Habituellement, le boni de l'exercice est porté en augmentation de la fortune de la Commune. Comme les estimations fiscales peuvent varier fortement, le Conseil administratif propose de créer une réserve conjoncturelle conformément aux dispositions en vigueur.

Boni de l'exercice 2015	872'582.60
Réserve conjoncturelle (80%)	690'000.00
Augmentation de la Fortune	182'582.60

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 février 2016

La première séance du Conseil municipal de l'année 2016 a été marquée par des débats animés et intéressants, la sagesse rattrapa l'ensemble des élus. A l'écoute de sa population, le Conseil municipal a décidé par 16 oui, 2 non et 1 abstention d'équiper la place du village (chambre d'arbres) d'une âme lumineuse en y installant un nouvel éclairage public sans faire de dépenses somptuaires (crédit d'investissement brut de CHF 105'000.-) et qui soit similaire à l'équipement de la Salle communale. Autre sujet sensible, le parage au village et à Cressy. De nombreuses études ont démontré la complexité du sujet, mais aussi relevé les conflits que cela générerait. La solution idéale n'existe pas. Le Conseil municipal a délibéré en acceptant par 12 oui, 3 non et 4 abstentions la réalisation de deux zones bleues et macarons dans le quartier de Cressy et au village (crédit d'investissement brut de CHF 50'000.-). Autre décision prise, le Conseil municipal a accepté par 18 oui et 1 abstention le crédit complémentaire d'investissement de CHF 60'000.- pour l'étude des Cherpines. Il est ainsi inclus dans le bouclage des comptes communaux de l'exercice 2015.

parcelles 10308 et 10510 propriété de l'Hoirie Foëx. Selon l'acte notarié signé par les parties, une indemnité d'achat-vente de CHF 52'000.- doit être accordée. Dans ce même sens, le Conseil municipal a délibéré à l'unanimité.

Séance du 12 avril 2016

Ce n'est pas par hasard si notre commune a obtenu le label Gold Cité de l'énergie en 2015, il s'agit d'un vrai engagement pris par Confignon pour réduire le CO2 et ses impacts négatifs sur l'environnement et le climat en promouvant les énergies renouvelables. Deux décisions ont été prises dans ce sens :

- Sur les toits de l'école de Cressy sera installée une centrale solaire photovoltaïque. En effet, le Conseil municipal a voté un crédit d'investissement brut de CHF 442'500.- par 15 oui, 1 non et 2 abstentions, en prenant soin de sélectionner des panneaux solaires d'origine contrôlée européenne. L'électricité produite sera consommée par l'école, le solde sera vendu aux SIG.
- Pour inciter les particuliers, les associations privées, les coopératives à investir dans l'énergie solaire photovoltaïque, le Conseil

municipal a voté par 13 oui, 1 non et 4 abstentions une subvention communale de CHF 100'000.- à titre de participation à la réalisation de projets. Bien entendu, la subvention est soumise à certaines conditions, disponibles à la Mairie.

Le Conseil administratif a adressé une demande urgente de travaux pour l'école de Confignon suite à des inondations. Le Conseil municipal a traité ce sujet sur le siège en accordant un crédit d'investissement brut de CHF 80'000.- par 17 oui et 1 abstention.

La dernière délibération du Conseil municipal a porté sur le plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Au vote, 17 voix pour et 1 contre se sont exprimées. Cette délibération n'avait qu'un but, corriger d'anciennes décisions datant du 01.02.2005 et du 04.11.2008. Les montants qui y figuraient étaient indiqués en net et non en brut. Elle est purement technique et n'a aucun impact financier.

Yvan Guillaume, Président du Conseil municipal

→ Les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu les mardis 21 juin, 27 septembre et 8 novembre à la Salle communale à 20h30. Les séances sont publiques.

Séance du 8 mars 2016

Le Conseil municipal a été saisi de nombreuses présentations de projets de délibérations. Parmi, celle-ci, le Conseil municipal a décidé de voter sur le siège une délibération qui avait fait l'objet d'un débat pour l'acquisition des



Dès le 1^{er} juin,

le Maire est Monsieur Dinh Manh UONG et le Président du Conseil municipal, Monsieur Joël FRAUENFELDER.

DANS LE RÉTROVISEUR



Le repas des aînés offert par la Mairie a – comme chaque année – remporté un vif succès.

→ Toutes les photos sur confignon.ch > Découvrir > Photos & Vidéos



La commune compte deux nouveaux nonagénaires

Sylvie Jay, alors Maire, s'est rendue au domicile de Madame Marie-Louise Lavanchy le 11 mars et Elisabeth Gabus-Thorens, Conseillère administrative, s'est rendue chez Monsieur Louis Vuillemier le 4 avril. Les deux élues ont partagé quelques instants avec les nouveaux nonagénaires afin de leur souhaiter un très joyeux anniversaire de la part du Conseil administratif.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Accroch'Contes

C'est le **3 septembre, dès 18h00**, que revient la Promenade Contée, un des moments forts de l'association Accroch'Contes, basée à Confignon.

Tout sera réuni pour que chacun passe un moment magique : on découvrira ensemble les jolis environs de Confignon, en allant à son pas, selon la balade choisie parmi les trois pro-

posées. Grâce aux travaux de revitalisation de l'Aire, de nouveaux parcours s'offrent à nous. On s'arrêtera une fois ou deux en chemin, pour écouter des contes et pour que la magie des mots fasse son effet. Les yeux des enfants, petits et grands, brilleront de plaisir quand, autour du feu, on s'installera pour manger son pique-nique sorti du sac.

Le thé et le vin chaud seront offerts et l'accordéon mettra tout le monde de joyeuse humeur !

Une dernière conterie sous les étoiles, avant de se quitter, clôturera ce moment apprécié de tous. Prendre, outre le pique-nique, une lampe torche et un plastique, au cas où le sol serait humide. En cas de mauvais temps, la manifestation a lieu mais avec un programme différent. Nous nous réjouissons de vous retrouver !

→ Pour tout renseignement :
Yvette Tornare, tél. 022 757 12 72

Le mot du Coteau

Chères toutes et tous,

C'est par un bel après-midi d'avril que nous avons tenu notre A.G. Les autorités de Bernex étaient présentes. M. le Maire s'est adressé à nous en nous disant combien il était satisfait de voir la bonne marche de notre « association » et qu'il aurait plaisir à en faire partie - s'il en avait le temps. Nous en sommes flattés. Il est vrai que nous avons de la chance d'avoir un local à nous et ces nombreuses opportunités de rencontre tout au long de l'année.

Mme Katia Droz, qui était aussi là, nous a proposé d'aller danser au mois de mai. Bonne idée, chaque âge a de bonnes raisons d'aller danser comme le chantait notre ami Brel. Au fait, y êtes-vous allés ?

Mais revenons à notre association. Vous étiez nombreux ce jour-là et nous nous en réjouissons. De plus, trois nouveaux membres ont été nommés au Comité - c'est un renfort très apprécié. Un grand merci leur est adressé, et qui sait, leur présence permettra peut-être de réintroduire certaines activités, tels le loto et le bricolage, chères à quelques-uns/unes.

Par ailleurs, comme vous le savez, nous avons clos la saison des repas le 3 mai (8 repas et 5 goûters) ; l'équipe des repas et sa responsable vont pouvoir se reposer un peu pendant la période de nos escapades d'un jour, lesquelles ont repris avec la belle saison. Nous avons déjà visité la pittoresque ville de Fribourg en petit train et bientôt, à la rentrée (lisez attentivement les bulletins mensuels), nous irons prendre un bain de jouvence au musée « Charlie Chaplin » qui vient de s'ouvrir sur l'ancien domaine (3000 m²) de la famille Chaplin ! On ne s'embête pas chez les aînés du Coteau !

Amicalement vôtre, fg

Inscription en vue de la création d'un potager urbain



Il est projeté de créer un potager urbain dans le village de Confignon.

Ainsi, si vous rêvez de cultiver vos propres fruits et légumes près de chez vous, de rencontrer vos voisins dans un lieu convivial, si vous possédez une fibre écologique et associative, alors n'hésitez pas à communiquer votre intérêt ou à poser des questions en lien avec ce projet à **Monsieur Frédéric Reverchon** par mail à l'adresse : f.reverchon@bluemail.ch

« HORIZONTALES, plastiques céramiques »

L'Association Atelier Philippe Lambercy présente comme chaque année une exposition des œuvres de feu le céramiste Philippe Lambercy, pionnier de la céramique contemporaine. L'exposition peut être visitée **d'avril à octobre** lors des manifestations ou sur demande au **022 771 18 63**.

Adresse : 47, ch. de Mourlazz, 1232 Confignon. De plus, l'Association offre un programme d'activités : cours d'histoire de l'art par le dessin, début le 28.5.2016 (inscriptions auprès de gisele.funk@bluewin.ch), accrochage des peintures de Karl-Eric Sannier le 18 septembre 2016, semaine de dessin pour les jeunes en août (voir programme de la Commune) et exposition des œuvres de Pascal Saini, peintre, les 1^{er} et 2 octobre 2016, 11h00-16h00.

Pour recevoir le programme, veuillez vous adresser à catherine.kruetzmänn@gmail.com

Concours photo 2016 de l'Association nature et patrimoine du Val d'Aire – A.N.P.V.A – dernière ligne droite !

Notre association, qui regroupe les habitants des communes de Lancy, Onex, Plan-les-Ouates, Perly, Bernex et Confignon et dont le but principal est le respect et la sauvegarde de la nature et du patrimoine du Val d'Aire ainsi que la préservation de son caractère naturel, organise **jusqu'au 26 août 2016** un concours photo ouvert à tous. Le thème proposé est **"Le vallon de l'Aire"**. Les candidats doivent présenter des photographies inédites en rapport précis avec le vallon de l'Aire.

Le concours s'adresse à trois catégories d'âge :

catégorie A : enfants jusqu'à 12 ans révolus

catégorie B : jeunes de 13 à 17 ans révolus

catégorie C : adultes.

(photographes professionnels exclus)

Le formulaire d'inscription ad hoc ainsi que les images numériques ou tirages papier (maximum trois par participant) sont à remettre au plus tard le 26 août 2016 à : **Association nature et patrimoine du Val d'Aire – "Concours photo 2016"** anpva@anpva.org ou par voie postale **ANPVA**, c/o Jean-Paul Ziegenhagen, 32c chemin Sur le Beau, 1232 Confignon.

Renseignements complémentaires, règlement du concours et formulaire d'inscription :

www.anpva.org/photo ou tél. 022 757 43 44

SUR LE BLOC-NOTES

Festival Chouette Nature

Venez nombreux assister à ce merveilleux festival les **samedi 3 et dimanche 4 septembre 2016** à la route du Pré-Lauret 5, 1233 Bernex. Enfants et adultes peuvent participer et profiter ensemble de nombreux ateliers ludo-pédagogiques autour de la thématique de la nature. Un marché de produits locaux permet également aux participants de découvrir le terroir genevois et de faire quelques emplettes pendant les activités des plus jeunes. **Cet événement est festif, convivial et entièrement gratuit !**



Des seniors en mouvement...

Suite à la demande des habitants de l'immeuble Cressy Plus, la Mairie a contacté Gymnastique Seniors Genève (GSG) pour organiser un cours dans la salle polyvalente de l'immeuble. C'est désormais chose faite. Les mardis de 14h30 à 15h30 (hors périodes de vacances scolaires), Mme Ariane Gudet, monitrice, propose un cours « Mobilité et Plaisir » à la rue Edouard-Vallet 18. Cette activité est ouverte à tous les seniors de la commune ; les formalités d'inscription et le paiement (tarifs très abordables) s'effectuent directement auprès de GSG et il est possible de bénéficier d'une leçon découverte.

Qu'attendez-vous ?

Plus de renseignements à la Mairie ou auprès du secrétariat de Gymnastique Seniors Genève (022 345 06 77 ou admin@gymseniorsge.ch)

Festival OPENAIRE, la street culture pour tous

Amateurs de hip hop et de culture urbaine, à vos agendas ! Le festival OPENAIRE revient du 8 au 10 juillet prochains à l'espace Marignac (Lancy) avec un programme du tonnerre.

Le basket est bien sûr à l'honneur avec trois compétitions : le tournoi international de street-basket réunit les meilleures équipes du moment, la Fête du minibasket pour les jeunes de 10 à 18 ans et le Slam Dunk Contest, concours spectaculaire de dunks acrobatiques. Les prix seront remis par le parrain de l'OPENAIRE, Luc Mbah a Moute, l'un des meilleurs défenseurs de la prestigieuse NBA et fervent adepte des valeurs socio-éducatives du sport.

Youssef clora cette année le festival en beauté. Cet ancien étudiant à la Sorbonne, engagé en faveur de la non-violence, manie la langue française avec brio. Il a notamment fait les premières parties de 50 Cent ou de Snoop Dogg.

Le festival permet aussi de s'initier à la street culture, avec en prime cette année un show participatif de danse Bollywood. Les jeunes de la région sont comme toujours à l'honneur, tant sur la scène de l'OPENAIRE que dans le village attendant où de nombreux stands sont proposés au public de tout âge. De quoi promouvoir avec éclat les valeurs de diversité et de mixité intergénérationnelle chères aux travailleurs sociaux hors murs et à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, organisatrice du festival.

→ Infos sur www.openaire.org

Electricité Vitale Vert

Fait ici, pour ici.

Electricité Vitale Vert,
100% écologique et 100% locale.

www.sig-vitale.ch

LES ÉNERGIES sig

naturemade star !
Ce label suisse garantit la provenance de l'énergie et sa production selon les critères écologiques les plus exigeants d'Europe.

Concours littéraire des communes de Bernex et Confignon

Résultats du Prix de L'Aire 2016

Le Prix de l'Aire, concours littéraire de nouvelles organisé conjointement par les Communes de Bernex et Confignon, a suscité cette année un énorme enthousiasme comme en témoigne le nombre de textes reçus dans les trois catégories proposées : adultes, ados et enfants.

Le thème de cette édition «**Je suis venu(e) de loin**» a inspiré 63 adultes, 20 adolescents (de 13 à 17 ans) et 68 enfants (moins de 13 ans). Cette très forte participation, multipliée par deux depuis la dernière édition, témoigne de l'envol de ce concours et de sa place désormais dans le paysage littéraire local.

La cérémonie de remise des prix s'est tenue

Prix de
l'Aire

le 3 juin dernier à Confignon en présence de Madame Elisabeth Gabus-Thorens, Conseillère administrative de la Commune de Confignon, de Madame Guylaine Antille, Conseillère administrative de la Commune de Bernex ainsi que des membres du jury.

Ce jury, composé des deux magistrats et de membres historiques du jury – MM. Denis Soulier, éditeur, Damien Malfait, co-responsable de la Librairie du Boulevard, librairie indépendante partenaire du concours et Guillaume Chenevière, écrivain, journaliste et historien – était cette année complété par le comédien conteur Philippe Campiche et le directeur des écoles de Bernex, M. Philippe Cornaz.

Palmarès :

Les lauréats suivants ont reçu un bon d'achat de notre partenaire la Librairie du Boulevard, sise à Genève :

Catégorie «A» adultes

- 1^{er} Lolvé Tillmanns, valeur CHF 200.-
- 2^e Joëlle Oudard Robelo, valeur CHF 150.-
- 3^e Charlotte Frossard, valeur CHF 100.-

Catégorie «B» ados

- 1^{ère} Mathilde Lecoultré, valeur CHF 150.-
- 2^e Sarah Berthouloz, valeur CHF 100.-
- 3^e Romane Bagnoud, valeur CHF 50.-

Catégorie «C» enfants

- 1^{ère} Chiara Demaurex, valeur CHF 50.-
- 2^e Fabien Cabassu, valeur CHF 30.-
- 3^e Nolan Berger, valeur CHF 20.-

Rendez-vous est donné à la fin de cette année pour connaître le thème de la prochaine édition !

→ Tous les textes sont publiés sur :
www.confignon.ch

Le Nez dans le ruisseau fait des émules au baccalauréat

Vous en souvenez-vous ? 2012 a célébré le 300^e anniversaire de J.-J. Rousseau et notre commune y a été associée avec le film «**Le Nez dans le ruisseau**», tourné en partie à Confignon.

Lors de la sélection de ce film au Festival de fiction historique à Narbonne, il s'est avéré que les élèves de terminale lui ont manifesté un grand intérêt. En effet, à la suite de la séance, des élèves ont demandé aux enseignants de rester pour parler du film et ce ne sont pas moins de 135 élèves qui se sont réunis pour parler de la vie et des questions fondamentales posées par cette fiction contemporaine. Des enseignants de philosophie ont eu un

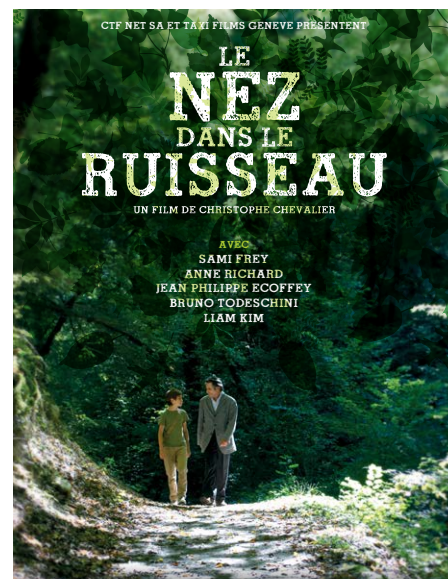
long échange avec les élèves, montrant par là même que ce film a atteint son but : parler de Jean-Jacques Rousseau au travers des questions et des idées de ce penseur qui continue d'alimenter la réflexion contemporaine.

Depuis cet événement, il a été décidé d'intégrer **Le Nez dans le Ruisseau** au bac 2016 dans les œuvres vues et étudiées.

Si vous avez manqué la diffusion de ce film et êtes intéressé, vous pouvez vous procurer le DVD pour la somme de 20 francs à la réception de la Mairie.

LE NEZ DANS LE RUISSEAU,

un film de Christophe Chevalier avec : Sami Frey, Anne Richard, Jean-Philippe Ecoffey, Bruno Todeschini et Liam Kim.



www.auberge-confignon.ch



Auberge de Confignon

Le Restaurant • Le Bistro • L'Hôtel



6 place de l'Eglise - 1232 Confignon - 022 757 19 44 - info@auberge-confignon.ch